

2019

093- Le coaching : l'accompagnement personnalisé



FORMATION CONSEIL

Objectifs :

- Accompagner les changements professionnels
- Développer les ressources nécessaires pour aborder un changement
- Accompagner la prise de décision et le développement du leadership
- Accompagner des situations concrètes telles que la prise de poste, la réorientation, la création d'entreprise ou l'évolution hiérarchique
- Retrouver du sens dans son travail

Intervenant :

Coach certifié

Public :

Tout public

Durée :

Calendrier modulable établi avec le formateur

Coût :

200 € / heure

Prises en charge financière :

Plan de formation, financement personnel

Organisme non assujetti à la TVA

Le coaching est une pratique d'accompagnement dont la durée dépend des problématiques et attendus du coachés.

Le coach co-construit une convention de coaching lors de la première séance qui sert de pierre de touche tout au long du processus. Y sont notamment précisés, la durée et la fréquence des séances, le prix de ces séances et les objectifs initiaux de l'accompagnement.

Nos coaches sont des professionnels de l'accompagnement obéissant à la déontologie de la pratique du coaching et de l'accompagnement professionnel. Ils interviennent dans nos locaux comme à l'extérieur d'Eurinfac.

En fonction de votre environnement professionnel nous positionnons un professionnel adéquat à votre situation et vos objectifs.

[Nous contacter](#)

[Demander un devis](#)

[S'inscrire en ligne](#)

Spécialiste des secteurs sanitaire et social, et médico-social depuis 1986

EURINFAC - 89 quai Paul Bert - 37100 Tours

www.eurinfac.com

Votre contact : **Christiane KIENER** professionnalisation@eurinfac.fr ou 02 47 05 71 24

Siret 334 959 012 00041 – APE 8559 A

20/12/2018